

Plateforme cantonale du 7 juillet 2025

MUNICIPALITE DE SAVIESE
délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Alexandrine Dessalles, domiciliée à Gstaad, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur la parcelle no 1, glacier de Tsanfleuron, à Savièse
Enseigne	: Refuge de l'Espace y compris la terrasse de 70 m ²
Prestations	: offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place et/ou à emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	: tous les jours, de 9h00 à 17h00 – 10 mois par année
Début de l'activité	: dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 7 août 2025.

Savièse, le 7 juillet 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE